## Direction du personnel et des services

Décision du 23 mars 2000 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR: EQUP0010046S

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié, portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du logement,

Décide:

## Article 1er

Est nommé en qualité de représentant titulaire de l'administration au titre des services déconcentrés : M. Amiot (Vincent), directeur régional de l'équipement de Haute-Normandie, en remplacement de M. Lacave (Jean-Marc).

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation : *Le directeur du personnel et des services*, P. Chantereau